

20XX-1/20XX-T1 : premier trimestre

20XX-2/20XX-T2 : deuxième trimestre

20XX-3/20XX-T3 : troisième trimestre

ARTICLE 12 DU RÈGLEMENT (CE) N° 883/2004 RELATIF À LA COORDINATION DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ SOCIALE : prévoit une exception au principe de *lex loci laboris*. Il permet à une personne travaillant en tant que salariée sur le territoire d'un État membre, pour le compte d'un employeur qui y exerce normalement ses activités, et qui est détachée par cet employeur dans un autre État membre pour y effectuer un travail pour son compte, de demeurer soumise à la législation de l'État de détachement, à condition que la durée prévisible de ce travail n'excède pas 24 mois, et qu'elle ne soit pas envoyée en remplacement d'une autre personne. Les mêmes règles s'appliquent aux travailleurs indépendants qui exercent une activité en tant que travailleur indépendant dans un État membre et qui vont exercer une activité similaire dans un autre État membre. Cela signifie que les cotisations de sécurité sociale sont versées conformément à la législation de l'État d'origine de l'employeur ou de l'État où le travailleur indépendant est établi (l'« État d'envoi »).

CBR : Office central de délivrance des permis de conduire

CHIFFRE D'AFFAIRES : volume de ventes au cours d'une période donnée, net de taxes de vente

DARES: Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques. La DARES est une direction de l'administration publique centrale française, qui dépend du ministère du travail. La DARES compile et analyse les statistiques relatives au marché du travail en France.

DIRECTIVE 2018/957 ou « DIRECTIVE CONCERNANT LE DÉTACHEMENT DE TRAVAILLEURS » : précise que, lorsque des travailleurs sont détachés par leur employeur dans un autre État membre pour effectuer un service au nom de l'employeur, les conditions d'emploi essentielles, telles que les congés payés minimums, le temps de repos minimum, la durée maximale du temps de travail, la rémunération, etc., devront être respectées conformément aux règles de l'État membre d'accueil, tandis que le reste des conditions sera régi par la loi applicable à la relation de travail. Dans le cas d'un détachement de longue durée, qui dépasse 12 mois (ou 18 mois, en cas de notification motivée de l'employeur), toutes les conditions de l'État d'accueil seront applicables.

Depuis sa révision en 2018, tous les secteurs, à l'exception du transport routier international (voir ci-dessous), sont désormais tenus d'assurer le paiement d'une « rémunération » et de tous les éléments obligatoires qui y sont associés. Alors qu'à ce jour, les travailleurs détachés ne bénéficiaient que des taux de rémunération minimums de l'État membre d'accueil, ils ont désormais droit aux salaires fixés par les négociations collectives nationales (découlant des conventions collectives d'application universelle), y compris aux primes de qualification ou d'ancienneté, ainsi qu'à tous les avantages supplémentaires tels que les congés payés et les primes de Noël, de sorte que les règles en vigueur en matière de rémunération soient les mêmes pour les travailleurs détachés que pour les travailleurs locaux.

EDINNA : réseau éducatif des écoles de navigation intérieure et des instituts de formation. Son objectif est de parvenir à une coopération plus structurée et à un système harmonisé d'éducation, de formation et de certification du personnel de la navigation intérieure afin de garantir une formation de haute qualité au personnel à bord des bateaux.

ETP : équivalents temps plein. Un ETP correspond à la charge de travail d'une personne ayant un contrat standard à temps plein. Par exemple, à supposer qu'un contrat standard à temps plein recouvre 40 heures par semaine, deux personnes travaillant chacune 20 heures par semaine correspondent à un ETP.

EUROPE : dans ce rapport, la navigation intérieure européenne inclut deux pays qui ne sont pas membres de l'Union européenne, la Suisse et la Serbie.

EUROSTAT SBS : Statistiques structurelles sur les entreprises (SSE) d'EUROSTAT

INTÉGRATION VERTICALE (dans la chaîne logistique, notamment en navigation intérieure) : en général, cela signifierait qu'une entreprise de navigation intérieure ne se limiterait pas à transporter des marchandises d'un point A à un point B, sans aucune influence sur les parties amont et aval de la chaîne

logistique. Il y aurait intégration verticale en amont si une entreprise de transport fluvial était également propriétaire du processus assuré par l'intermédiaire, ce qui est souvent le cas d'autres (grandes) entreprises de logistique. Une intégration verticale en aval signifierait que les entreprises de navigation intérieure contrôleraient également la vente et la commercialisation des produits qu'elles transportent.

MÉDIANE : indicateur statistique, à ne pas confondre avec la moyenne arithmétique d'une série. La médiane d'une série de données, en l'occurrence d'une série salariale, est la valeur qui divise la série de données (triées par taille) en deux moitiés égales. Ainsi, 50% des salaires sont supérieurs au salaire médian, et 50% lui sont inférieurs. Par rapport à la moyenne arithmétique, la médiane est moins influencée par les salaires extrêmement élevés ou extrêmement bas. Elle donne donc une image plus réaliste du niveau de salaire « courant ».

MIO : millions

MRD : milliard

NACE : Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

PAYS DANUBIENS : Autriche, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Roumanie, Serbie, Slovaquie

PAYS RHÉNANS : Allemagne, Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse

TKM : tonne-kilomètre (unité de performance de transport qui représente le volume de marchandises transportées multiplié par la distance de transport)

TRAVAILLEUR DÉTACHÉ : selon la directive 2018/957 (« la directive concernant le détachement de travailleurs »), un travailleur détaché est un travailleur qui, pendant une période limitée, effectue son travail sur le territoire d'un État membre autre que celui où il travaille habituellement.

TVN : transport par voies navigables

UE : Union européenne

VNI : voies navigables intérieures

LES OFFICES NATIONAUX DE STATISTIQUES

Acronyme	Nom	Nom français	Pays
BFS	Bundesamt für Statistik	Office fédéral de la statistique	Suisse
CBS	Centraal Bureau voor de Statistiek	Bureau central des statistiques	Pays-Bas
CZSO	Český statistický úřad	Office statistique tchèque	République tchèque
Destatis	Statistisches Bundesamt	Office fédéral des statistiques d'Allemagne	Allemagne
DZS	Državni Zavod Za Statistiku	Bureau croate des statistiques	Croatie
INSSE	Institutul National de Statistică	Office statistique de Roumanie	Roumanie
ISTAT	Istituto nazionale di statistica	Institut national italien des statistiques	Italie
KSH	Központi Statisztikai Hivatal	Office central de statistique de Hongrie	Hongrie
PзC	Републички завод за статистику Србије	Office statistique de la République de Serbie	Serbie
Štatistický úrad SR	Štatistický Úrad Slovenskej Republiky	Office statistique de la République slovaque	République slovaque

SOURCES

Original	Nom français	Pays
Agence centrale des organismes de sécurité sociale	Agence centrale des organismes de sécurité sociale	France
AQUAPOL	AQUAPOL	Pays-Bas
Arbeitsmarktservice Österreich	Service public autrichien de l'emploi	Autriche
Banque ABN AMRO	Banque ABN AMRO	Pays-Bas
Banque ING	Banque ING	Pays-Bas
Bundesagentur für Arbeit	Agence fédérale allemande pour l'emploi	Allemagne
Bundesministerium für Arbeit und Soziales	Ministère fédéral du travail et des affaires sociales	Allemagne
CCNR/ZKR/CCR	CCNR	Europe
Centraal Bureau Rijvaardigheidsbewijzen (CBR)	Office central de délivrance des permis de conduire (CBR)	Pays-Bas
Corporation Inland Tanker Barge Owners (CITBO)	Coopérative des propriétaires de bateaux-citernes (CITBO)	Belgique
Deutscher Industrie- und Handelskammertag	Association des chambres de commerce et d'industrie allemandes	Allemagne
Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques (DARES)	Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques (DARES)	France
Education in Inland Navigation (EDINNA)	Formation à la navigation intérieure (EDINNA)	Europe
European Commission	Commission européenne	UE
European Federation of Inland Ports (EFIP)	Fédération européenne des ports intérieurs (FEPI)	UE
European Transport Workers' Federation (ETF)	Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF)	Europe

EUROSTAT	EUROSTAT	UE
Fraunhofer-Center für Maritime Logistik und Dienstleistungen	Centre Fraunhofer pour la logistique et les services maritimes	Allemagne
IG River Cruise	IG River Cruise	Suisse
Inland Navigation Schools and Training Centres mentioned in the report	Écoles et centres de formation à la navigation intérieure mentionnés dans le rapport	Europe
Innovációs és Technológiai Minisztérium	Ministère hongrois de l'innovation et de la technologie	Hongrie
Inspection générale de la sécurité sociale	Inspection générale de la sécurité sociale	Luxembourg
Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI)	Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI)	Belgique
Ministretstvo dopravy	Ministère tchèque des transports	République tchèque
Nemzeti Munkatügyi Hivatal	Service national hongrois de l'emploi	Hongrie
NPRC	NPRC	Pays-Bas
OECD	OCDE	Monde
Office fédéral de la statistique	Office fédéral de la statistique	Suisse
Oesterreichische Nationalbank (OENB)	Oesterreichische Nationalbank (OENB)	Autriche
Office national de la sécurité sociale (ONSS)	Office national de la sécurité sociale (ONSS)	Belgique
Ostfriesische Volksbank	Ostfriesische Volksbank	Allemagne
Rabobank	Rabobank	Pays-Bas
Structural business statistics (SBS)	Statistiques structurelles sur les entreprises (SSE)	Europe
Изпълнителна агенция "МОРСКА АДМИНИСТРАЦИЯ"	Administration maritime bulgare	Bulgarie

LIVRES, ARTICLES DE JOURNAUX ET ÉTUDES

Nom	Pays
Commission centrale pour la navigation du Rhin, Navigation intérieure européenne, Observation du marché, Rapports annuels 2019 et 2020.	Europe
Rapport annuel de la Commission européenne sur les documents portables A1 émis, 2019	UE
Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil et au Comité économique et social européen sur l'application et la mise en œuvre de la directive 2014/67/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 relative à l'exécution de la directive 96/71/CE concernant le détachement de travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de services et modifiant le règlement (UE) n° 1024/2012 concernant la coopération administrative par l'intermédiaire du système d'information du marché intérieur («règlement IMI»), COM/2019/426 final, https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=COM:2019:426:FIN	UE
ETF, 26/07/2019, https://www.etf-europe.org/ebu-etf-and-ig-rivercruise-sign-agreement-regarding-river-cruise-activities/	Europe
European Company Lawyers Association (ECLA), 21/03/2019, https://inhouse-legal.eu/current-development/european-union-labour-authority-challenges/	Europe
Hader, A. (2020) The River Cruise Fleet Handbook	Europe
IG RiverCruise position paper on the situation of the western European river cruise business environment, octobre 2019.	Suisse
Investico (2018), Rijnvaart drijft op arbeidsuitbuiting, https://www.platform-investico.nl/artikel/rijnvaart-drijft-op-arbeidsuitbuiting/	Pays-Bas
OCDE, Panorama des pensions 2019, novembre 2019.	Monde
Service public de radio et de télévision de Bavière (« Bayerischer Rundfunk ») (2018), Auf Flusskreuzfahrtschiffen weiter gravierende Mängel entdeckt, https://www.br.de/nachrichten/bayern/auf-flusskreuzfahrtschiffen-weiter-gravierende-maengel-entdeckt.Qwtunaf	Allemagne
UPT Erasmus, Binnenhavenmonitor 2019, Economische betekenis van de binnenhavens in Nederland in 2018	Pays-Bas